



CAS DE REUSSITE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : INTÉGRATION DES PARTIES PRENANTES DANS L'ÉLABORATION DE NORMES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES CONCERNANT LA REDD+

Grâce au soutien du Programme ONU-REDD, la République démocratique du Congo (RDC) a élaboré des normes sociales et environnementales concernant la REDD+, avec la participation pleine et entière de toute une série de partenaires dans le pays.



Problème

A mesure que les pays avancent et élaborent des stratégies nationales pour s'attaquer aux facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, les corrélations avec d'autres secteurs et thèmes dans le cadre de la planification nationale du développement deviennent évidentes, et il convient de refléter fortement cela au sein des structures institutionnelles de coordination grâce à des mesures spécifiques de comptabilisation des incidences possibles (possibles ou négatives) pour toutes les questions sociales et environnementales. Bien que des travaux préliminaires aient été réalisés en ce qui concerne l'analyse de scénarios, la participation du secteur privé et les implications d'une planification intégrée et intersectorielle dans certains pays, il faudra faire plus pour montrer en quoi la REDD+ peut contribuer aux objectifs de développement nationaux et aux stratégies de conservation plus larges en vue de mettre en place une économie verte.

Initiative

La République démocratique du Congo a adopté une approche participative dans la formulation de ses normes nationales en matière sociale et environnementale, qui aborde plusieurs domaines, notamment l'amélioration de la gouvernance et la prise en compte des avantages multiples de la REDD+. La société civile a été mobilisée au début du processus, en coordination avec le Bureau national de coordination de la REDD+, afin d'élaborer la version originale des normes sociales et environnementales en s'appuyant sur un examen des informations et des analyses existantes au niveau national et international.

Conformément aux principes de transparence, de participation et de consultation, la société civile a mené des débats et des consultations avec des partenaires clés. Le processus de consultation a été mis en place dans six provinces afin d'obtenir des informations auprès de différents acteurs et communautés locales, et de mieux enraciner le processus à l'échelon local. En parallèle, un processus innovant de sensibilisation a été mis en place : de jeunes ressortissants, des étudiants étrangers provenant de différentes universités et des représentants de la société civile ont participé en tant que volontaires, et ont visité des centaines de foyers dans le cadre des trois projets pilotes associés à la REDD+, représentant différentes situations nationales. Ils ont collecté des données afin d'étayer l'élaboration d'indicateurs relatifs aux normes, adaptés aux réalités locales.

Se fondant sur les contributions recueillies lors du processus de consultation et de sensibilisation, un atelier a été organisé afin d'apporter des contributions supplémentaires au premier cycle d'observations formulées par des partenaires clés. Des spécialistes internationaux travaillant dans le domaine normatif, notamment des experts du Programme ONU-REDD,

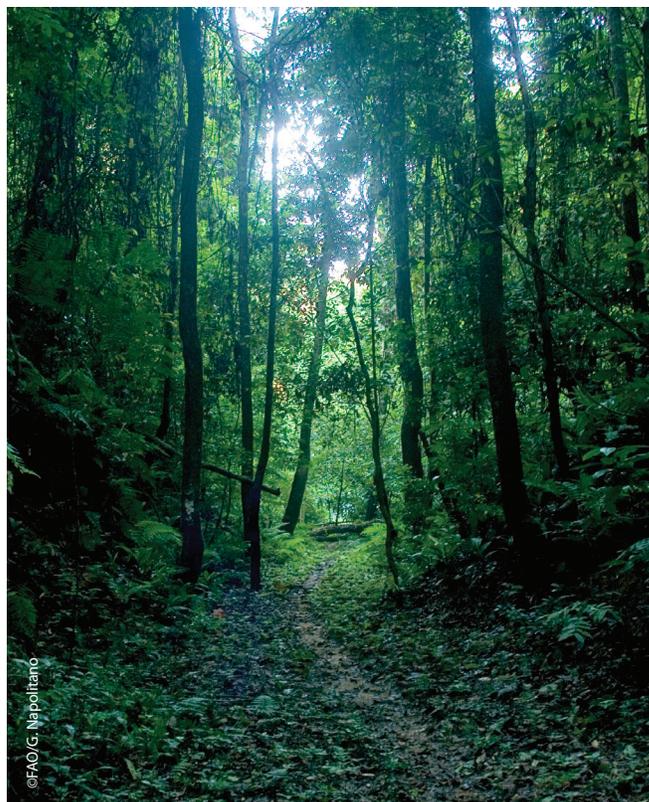
Conséquences

de la Banque mondiale, du partenariat « Community Climate Biodiversity Alliance » et de l'Initiative REDD+ relative aux normes sociales et environnementales, ont assisté à l'atelier afin de garantir une crédibilité internationale et d'offrir d'autres éclairages nationaux. Cet atelier a permis à la République démocratique du Congo de dégager des recommandations et des observations sur les principes, les critères et les indicateurs utiles à ses normes nationales en matière sociale et environnementale. Ces recommandations ont été examinées par le groupe de la société civile de la République démocratique du Congo afin d'établir une version préliminaire des normes nationales en matière sociale et environnementale.

L'ensemble du processus s'est inscrit dans un cadre officiel et institutionnalisé. Le pays a instauré un comité multipartite de surveillance chargé d'évaluer les risques sociaux et environnementaux et les co-avantages liés au suivi de la conception des normes REDD+. Ce comité de surveillance comprend des représentants du Gouvernement, d'organisations non gouvernementales (ONG), du secteur privé, de la société civile, des peuples autochtones ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Un dernier cycle de consultations, y compris une mission en Equateur, ayant permis d'échanger des informations selon un axe Sud-Sud en ce qui concerne les garanties et les normes, et l'organisation d'un atelier national, a permis de mettre la dernière main à la version préliminaire des normes nationales, qui a été diffusée avant la 17^{ème} réunion de la Conférence des Parties à Durban. D'autres activités d'expérimentation, consultations et autres activités de sensibilisation systématiques sont planifiées pour 2012, dans le cadre d'un processus d'accréditation des projets REDD+ et de l'évaluation de la stratégie sociale et environnementale. Cela sera complété par un système d'information détaillé fondé sur des indicateurs adaptés et des procédures de notification intégrées afin de vérifier le respect des normes. La version finale des normes nationales en matière sociale et environnementale et les garanties relatives au système d'information seront intégrées dans la stratégie nationale REDD+ du pays. La République démocratique du Congo considère ces normes nationales comme une initiative extrêmement importante pour assurer la fiabilité de la mise en œuvre de la REDD+.

Les travaux concernant les normes sociales et environnementales ont amélioré la confiance des parties prenantes congolaises en ce qui concerne la capacité des activités REDD+ à offrir de multiples avantages, tout en réduisant au minimum les risques d'incidences négatives dans certaines situations. Dans le cas d'un processus complexe comme la REDD+, sujet à des conséquences inopinées potentiellement négatives, lorsque des activités commencent à être mises en œuvre dans un Etat fragile comme la République démocratique du Congo, il s'est avéré très intéressant d'instaurer un processus piloté à l'échelon national visant à établir un système de gestion des risques et des avantages en matière sociale et environnementale. L'élaboration, en des temps précoces, de normes sociales et environnementales appliquées à la REDD+ permet également de définir des règles claires concernant tous les initiateurs de projet et les investisseurs concernés par la gestion de l'environnement en République démocratique du Congo, ce qui permettrait finalement au pays d'attirer et d'encourager les acteurs qui souhaitent réellement réaliser les objectifs de la REDD+, tout en contribuant au développement du pays.



Secrétariat du Programme ONU-REDD

Maison internationale de l'environnement
11-13 Chemin des Anémones
CH-1219 Genève, Suisse
un-redd@un-redd.org

Le Programme collaboratif des Nations Unies sur la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement

www.un-redd.org

